

**Testart A (2014) L'amazone et la cuisinière.
Anthropologie de la division sexuelle du travail.
Gallimard, ISBN : 978-2-07-014341-2, 192 p, 17,90 €**

S. Villotte

© Société d'anthropologie de Paris et Lavoisier SAS 2014

Ce petit livre d'Alain Testart, publié après son décès en 2013, traite de la division sexuelle du travail et tente d'en clarifier les causes [1]. L'ouvrage débute par une présentation d'étonnantes similitudes concernant la division sexuelle des tâches dans les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes (chap. 1), notamment la très faible participation des femmes dans les activités impliquant le travail des matières « dures » telles que les métaux. Dans les chapitres suivants (chap. 2 à 4), qui résument son essai sur la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs [2], l'auteur revient sur la chasse et le traitement des produits animaux dans les sociétés traditionnelles, activités très majoritairement masculines. Il y réfute les thèses proposant une explication physiologique à la division sexuelle des tâches et introduit l'idée, déjà formulée en 1986, qui servira de fil conducteur dans le présent ouvrage : il existe des croyances qui mettent en parallèle deux types de sang (le sang des animaux et le sang des menstruations pour l'exemple de la chasse) et qui en interdisent le contact. Alain Testart généralise ensuite ses observations aux sociétés occidentales modernes (chap. 5), concernant la chasse une fois encore, mais également les métiers de la boucherie ou l'égorgeage du cochon dans les campagnes. Le chapitre 6 discute de certaines prescriptions, historiques ou actuelles, dans les religions monothéistes, en illustrant à chaque fois l'interdiction d'une mise en contact de deux types de sang : exclusion des femmes de la prêtrise dans le monde catholique (menstruations et sang du Christ) et du rabinat dans le monde juif (sang féminin et sacrifice sanglant), interdiction aux prêtres de faire la guerre (sang du Christ et sang de la guerre), etc. Alain Testart nous

propose ensuite un tour du monde de la division sexuelle dans la réalisation de « tâches » aussi variées que la poterie, la fabrication de la mayonnaise, la moisson ou encore le suicide (chap. 7 à 20). Il nous montre que la femme est, dans toutes les sociétés, écartée d'un nombre impressionnant de tâches et y trouve à chaque fois une explication sous forme d'analogie : soit la matière travaillée ou le produit de l'activité est trop « ressemblant » (femmes enceintes et terre assimilée à la mère, menstrues et vin, etc.), soit l'activité implique une action (couper, perforer, etc.) qui perturberait « de façon soudaine les corps en leur intérieur », parce que la femme est elle-même, symboliquement, « sujette à de telles perturbations en son intérieur » [1 p. 80].

Quelles sont les causes de cette division du travail ? Alain Testart, au fil des pages et des exemples, développe et précise son hypothèse. D'après lui, les tâches dont les femmes sont exclues évoquent trop « la blessure secrète et inquiétante » qu'elles portent en elles [1 p. 133]. Pour l'auteur, l'exogamie et la division sexuelle du travail sont les conséquences de croyances et de peurs irrationnelles qui ont une origine identique, à chercher au sein même de l'organisation sociale des groupes.

Cette dernière hypothèse reste malheureusement rapidement évoquée, et le lecteur se trouve face à un texte qui semble incomplet : en fin de compte, il s'agit essentiellement d'une suite d'exemples, souvent fort intéressants au demeurant, mais à laquelle il manque une réelle synthèse. Cette succession d'exemples ethnographiques ou historiques n'est d'ailleurs elle-même pas exempte de défauts : les sources sont de valeurs très diverses (allant jusqu'au forum de voyance en ligne), les données quantitatives ne font l'objet d'aucun test statistique, et le lecteur en vient à se demander si des contre-exemples n'ont pas été quelque peu évincés.

Par ailleurs, les hypothèses alternatives, même celles qu'Alain Testart juge intéressantes, ne sont finalement pas

S. Villotte (✉)
UMR 5199 PACEA, université de Bordeaux,
CNRS, Bât B8, allée Geoffroy Saint-Hilaire, C5 50023, 33615 Pes-
sac cedex, France
e-mail : s.villotte@pacea.u-bordeaux1.fr

intégrées à son argumentaire. Il évoque par exemple la thèse du sous-équipement féminin (chap. 19 à 21) : le contrôle des instruments de production permettrait aux hommes d'asseoir leur pouvoir sur les femmes [p. ex. 3]. L'auteur la rejette car, d'après lui, la prise de contrôle des moyens de production s'intègre dans une compétition entre hommes, le rôle subalterne donné aux femmes n'étant qu'une conséquence secondaire de cette compétition. Dans ce livre, Alain Testart semble ainsi chercher une origine unique à toutes les formes de division sexuelle des tâches, alors qu'il apparaît plus probable qu'un ensemble de facteurs interagissent de manière complexe pour expliquer le pattern général observé.

Alain Testart suppose que les croyances qu'il met en évidence « et la division sexuelle qui en résulte naissent dans la lointaine préhistoire » [1 p. 138]. Toutefois, il refuse explicitement d'utiliser des données issues de l'archéologie préhistorique, considérant que celles-ci « ne permettent jamais d'avoir une vue claire sur les rapports hommes-femmes » [1 p. 136]. Si les données archéologiques ne peuvent être utilisées pour identifier la cause de la division sexuelle du travail, elles peuvent, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, permettre de discuter de son ancienneté et de ses modalités dans le passé. L'analyse de ces données participe ainsi à la recherche d'universaux. C'est notamment le cas des études sur les marqueurs osseux d'activité, ces variations morphologiques du squelette humain supposées être la conséquence des forces subies lors de la pratique d'activités physiques [4]. La position de l'auteur est d'autant plus regrettable que les résultats de ces études vont généralement dans le sens de son argumentation. Il semble, en effet, que les activités impliquant une percussion lancée linéaire ou punctiforme, activités dont Alain Testart nous montre qu'elles sont masculines dans la plupart des groupes depuis 2 000 ans, aient également été spécifiquement pratiquées par les hommes durant la préhistoire [5–7].

Cet ouvrage, par les questions qu'il soulève, représente une excellente source de stimulation intellectuelle pour toute personne qui s'intéresse aux universaux et à la structuration des sociétés. Malheureusement, le refus d'utiliser les données archéologiques, le caractère anecdotique de certains exemples et surtout l'absence de synthèse limitent la portée du propos. Alain Testart note dans les remerciements [1 p. 185] qu'il est redevable aux personnes qui l'ont « aidé à concevoir ce petit livre au lieu du pavé académique que [s]es notes accumulées sur de si longues années conduisaient à écrire ». Les deux ouvrages, le « petit » et le « pavé », semblaient nécessaires. Il est regrettable que cet auteur fascinant n'ait pu écrire un texte plus documenté et abouti, texte qui serait sans aucun doute devenu une référence incontournable pour les archéologues et les anthropobiologistes qui tentent de restituer les activités et la vie quotidienne dans le passé.

Références

1. Testart A (2014) *L'amazone et la cuisinière. Anthropologie de la division sexuelle du travail*, Gallimard, Paris, 192 p
2. Testart A (1986) *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs-cueilleurs*, EHESS, Paris, 103 p
3. Tabet P (1979) Les mains, les outils, les armes. *L'Homme* 19:5–61
4. Kennedy KAR (1989) Skeletal markers of occupational stress. In: Iscan MY, Kennedy KAR (eds) *Reconstruction of life from the skeleton*. Liss, New York, pp 130–60
5. Dutour O (1986) Enthesopathies (lesions of muscular insertions) as indicators of the activities of Neolithic Saharan populations. *Am J Phys Anthropol* 71:221–4
6. Villotte S, Churchill SE, Dutour O, Henry-Gambier D (2010) Subsistence activities and the sexual division of labor in the European Upper Paleolithic and Mesolithic: evidence from upper limb enthesopathies. *J Hum Evol* 59:35–43
7. Villotte S, Knüsel CJ (2014) “I sing of arms and of a man...”: medial epicondylitis and the sexual division of labour in prehistoric Europe. *J Archaeol Sci* 43:168–74

Bourgain C, Darlu P, ADN superstar ou superfluc ?

Les citoyens face à une molécule envahissante.

Ed. Seuil, Science ouverte, 2013, ISBN : 978-2-02-109365-0, 170 p, 19 €

M. Rivollat

Les auteurs Catherine Bourgain et Pierre Darlu, de *ADN superstar ou superfluc ? Les citoyens face à une molécule envahissante*, sont tous deux chercheurs en génétique humaine. Ils nous livrent un texte facile d'accès, propice à une réflexion sur les relations entre science et société.

Il s'agit d'un ouvrage qui discute la place de l'ADN non pas d'un point de vue biologique, mais éthique et moral dans notre société. Les multiples utilisations de l'ADN faites par les organismes judiciaires ou administratifs, les industriels, les assurances, des associations à diverses vocations (défense de malades, recherches généalogiques...) ou encore des sites Internet qui promettent un passé ou un avenir, soulèvent toutes des questionnements d'ordre éthique, moral, voire législatif concernant directement le citoyen et la société dans son ensemble.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, une introduction concise situe le propos dans son contexte et met en place l'ensemble des problématiques. L'ouvrage se construit en quatre parties, chacune approfondissant un aspect particulier du rapport de l'ADN à la société. La première traite de l'ADN utilisé par la police et la justice à des fins d'identification et les dérives qui peuvent en découler. La deuxième s'arrête sur les questions liées aux capacités de l'ADN de dresser un portrait physique mais aussi comportemental d'un individu. La troisième concerne le domaine de la généalogie d'un individu ou d'un groupe donné. La dernière discute de l'utilisation de l'ADN par la médecine qui promet diagnostics miracles et solutions radicales. Chaque aspect est approfondi à partir d'une mise en place rapide de ses bases historiques et scientifiques, pour une remise en contexte clair des questionnements et de leurs implications.

Le chapitre 1, *ADN détective*, s'arrête sur la place prépondérante qu'a prise ces dernières années l'empreinte génétique dans le système judiciaire et policier. Considéré comme un « arbitre neutre », il représente dans l'imaginaire collectif l'efficacité et l'infailibilité. Les auteurs mettent

en avant la mise en pratique beaucoup plus complexe de ces nouvelles approches et soulèvent certains problèmes. D'abord, les probabilités que deux individus partagent le même profil génétique sur les marqueurs utilisés peuvent être élevées, surtout selon les populations de référence choisies. L'identification devient donc problématique. Il existe également le problème de la constitution de fichiers nationaux d'empreintes génétiques. Initialement, ils avaient pour vocation de ficher les délinquants sexuels, désormais, les bases de données se sont agrandies et rassemblent un très grand nombre d'individus. Des problèmes de respect de la vie privée et des libertés individuelles se posent, et la loi n'a pas toujours de réponses établies. De plus, les marqueurs utilisés ne sont pas censés délivrer d'informations personnelles (régions non codantes), mais l'avancement de la recherche remet en question cet état de fait, et la protection de données n'est plus adaptée. Le système policier, judiciaire et législatif s'en trouve questionné dans sa fonctionnalité même.

Le chapitre 2, *ADN portraitiste*, soulève un autre type de questions, revenant sur l'opposition entre nature et culture, inné et acquis. De très nombreux marqueurs ont été étudiés depuis une vingtaine d'années pour essayer de déterminer leur lien avec certains traits physiques ou comportementaux. Très peu de résultats probants ont été mis en évidence jusqu'ici (ex. : couleur des yeux, taches de rousseur...) par rapport au nombre de tests effectués. Les résultats sur des traits comportementaux sont encore plus légers, mais ils sont déjà utilisés par exemple dans le cadre de procès aux États-Unis ou en Italie où des gènes « de susceptibilité à la violence » ont servi de circonstances atténuantes, alors que les niveaux de prédictibilité sont très faibles. Les auteurs mettent en avant le danger d'une tendance à la réduction des libertés à quelques déterminismes biologiques, alors que les connaissances sur le sujet sont encore loin d'être maîtrisées.

L'objectif du chapitre 3, *ADN généalogiste*, est de poser le problème de l'identité individuelle comme appartenance à une communauté établie de façon biologique. Ce questionnement est initié avec la mise en place de la génétique des populations. Pour répondre aux problématiques de déplacement et d'origine des populations, d'importants programmes de prélèvement ont été mis en place. Entièrement menés par des équipes scientifiques sur certaines populations vouées à

M. Rivollat (✉)

UMR 5199 PACEA, équipe A3P, université de Bordeaux,
B8, allée Geoffroy-St-Hilaire, F-33615 Pessac, France
e-mail : maite.rivollat@u-bordeaux.fr

disparaître (ce qui n'a pas été sans soulever de nombreuses polémiques) ou fondés sur le don public volontaire payant, ils ont permis d'établir de grosses bases de données.

D'une part, les résultats ont pu provoquer des remises en question importantes de la constitution même de certains groupes, où la constitution génétique des membres ne correspond pas aux nouvelles exigences biologiques légales de citoyenneté, d'où un fractionnement du groupe culturellement homogène (ex. : Séminoles). D'autre part, les dons publics volontaires payants, interdits dans certains pays comme la France, mais disponibles pour tous sur Internet, se proposent d'établir généalogie, liens de parenté ou même infidélité du partenaire. Au-delà du fait que les interprétations fournies sont souvent simplistes, car elles se fondent pour des raisons financières et techniques sur un nombre limité de marqueurs, il est difficile de contrôler l'utilisation faite de ces résultats par la suite.

En France, la constitution de ce type de base de données est illégale, car il est interdit de créer des fichiers « raciaux », bien que dans certains cas ils aient prouvé leur utilité (participation à l'orientation de l'enquête sur les attentats de Madrid du 11 mars 2004). La possibilité que la société ait un regard sur l'origine de ses citoyens rend possible le risque d'une nouvelle « raciologie », fondée sur l'identité génétique sans prise en compte du paramètre culturel et social. Un message clair de mise en garde à l'échelle de l'individu et de la société est délivré par cet ouvrage, qui tire les sonnettes d'alarme face à une situation qui pourrait dégénérer.

Le chapitre 4, *ADN médecin*, aborde quant à lui la place de l'ADN dans la gestion des maladies. Aujourd'hui, environ 2 000 maladies sont associées à un gène précis. La thérapie génique a fait son apparition, mais malgré les moyens colossaux investis, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. L'identification des gènes à l'origine des pathologies peut cependant être faite en amont des naissances, de plus en plus tôt grâce à l'évolution des techniques. Il est même désormais possible de faire des diagnostics

préimplantatoires (conception in vitro) ou préconceptionnels. Une nouvelle forme d'eugénisme risque de faire son apparition, si le cadre légal ne s'adapte pas à ces évolutions. Il existe déjà, au-delà du cadre du dépistage pathologique, des pays où la sélection préimplantatoire du sexe de l'enfant à naître est courante (Inde), ou d'autres où il est possible de choisir la couleur des yeux ou des cheveux du futur bébé (États-Unis). Les auteurs proposent une fois de plus une lecture critique des faits, où les dangers de certains choix sont à prendre en compte.

Le dernier point abordé par cet ouvrage est la relation entre ADN et intérêts financiers. Une séquence ADN est brevetable, donc rentable, car le droit de monopole sur les tests diagnostiques qui les utilisent appartient au porteur du brevet. De fait, la recherche est freinée puisqu'elle n'a plus librement accès à ces gènes. L'opposition entre rentabilité et santé refait surface ici, sur un terrain où la limite entre laboratoires privés et recherche académique tend à disparaître (trois cinquièmes des brevets déposés sur une séquence en lien avec une maladie le sont par un chercheur académique). Cet ultime argument complète une vision critique des relations complexes qui existent entre science et tous les aspects de la société.

Ce livre met l'accent sur la relation entre l'ADN et l'ensemble des interactions mises en place depuis sa découverte avec les domaines judiciaires, étatiques, industriels, généalogiques, médicaux... Il pousse le lecteur à s'interroger sur les dimensions scientifiques, économiques, politiques et sociales qui en découlent. À l'aide de nombreux exemples tirés de l'actualité ou de l'histoire récente ou moins récente, que ce soit en France ou à l'étranger, et appuyés par des liens bibliographiques et Internet, il met en situation les différents problèmes exposés et établit une mise en garde générale face aux dangers d'une utilisation non éclairée de l'ADN par la société et par l'individu. La réflexion du lecteur sur la place actuelle de l'ADN ne peut que s'en trouver élargie et enrichie après la lecture de ce livre.